

FORMATION

Dispositions Conventiennelles du Transport Routier de Marchandises



Enregistré sous le
n°53350760035 auprès
Du Préfet
de la Région Bretagne



Mercredi 15 octobre 2025



09:00 - 17:30



FNTR PAYS DE LA LOIRE
PA de la Maison Neuve
1 rue Jean Mermoz
44984 SAINTE LUCE SUR LOIRE



Pour des raisons pratiques, nous demandons de bien vouloir vous inscrire via le lien transmis dans le mail d'invitation au plus tard :

- **le 06 octobre 2025**

Nous vous remercions de nous transmettre votre règlement à l'ordre de la SASTROB.

TARIFS

Une réduction de 10% du prix initial s'applique pour le 2nd participant de la même entreprise

ADHÉRENTS F.N.T.R.	361,00 € HT	433,20 € TTC
<i>Personne supplémentaire</i>	<i>325,00 € HT</i>	<i>390,00 € TTC</i>
CLIENTS RÉF'LEX*	289,00 € HT	346,80 € TTC
<i>Personne supplémentaire</i>	<i>260,00 € HT</i>	<i>312,00 € TTC</i>

*(Réflex, Réflex Plus, Réflex Paie)

Les frais de repas sont inclus dans le coût de la formation.

Conditions de réalisation

- Effectif minimum : 4 participants
- Effectif maximum : 12 participants





Dispositions Conventionnelles du Transport Routier de Marchandises

PROGRAMME DE FORMATION

Session de formation - Année 2025

Formateur : Simon LOISEAU, Juriste

Master de droit social contemporain, Université de Nantes (2003)

D.E.S.S. Conseiller-médiateur, Université de Reims (2004)

Certification "Maîtrise des techniques de conception et d'animation de formations pour adultes" (2022)

Pré-requis : aucun

Public : Dirigeants - Personnel d'exploitation - Collaborateurs Ressources Humaines - Managers

Durée : 7 heures

Objectifs pédagogiques :

- Actualiser, maintenir, développer, mettre à jour des compétences professionnelles
- Maîtriser, consolider et mettre à jour la réglementation sociale en vigueur, notamment les dispositions conventionnelles applicables, en lien avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, ainsi que leurs applications jurisprudentielles
- Acquérir les connaissances suffisantes pour une application quotidienne de la convention collective des transports routiers et des activités auxiliaires du transport
- Savoir trouver la bonne information et prendre la décision adéquate

Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes actives et interactives adaptées à la formation des adultes
- Echanges et mises en situation pratiques
- Synthèse écrite (fascicule théorique, utilisation d'exemples...)

Les participants sont invités à présenter des cas concrets ou des documents relatifs au sujet évoqué (bulletins de paie, relevés d'activités, relevés d'infractions, analyses contradictoires...)